

Informations sur le test

Le **TCF pour la carte de résident en France** répondra aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur (Décret no 2016-1456 du 28 octobre 2016 et Arrêté du 21 février 2018) fixant au niveau A2 (épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites) le niveau requis en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée.

Ce test s'adresse à toute **personne étrangère de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE ».**

Le TCF pour la carte de résident en France est composé de quatre épreuves :

- **Compréhension orale (15 minutes)**
- **Compréhension écrite (20 minutes)**
- **Expression écrite (30 minutes)**
- **Expression orale (10 minutes)**

L'obtention d'un niveau A2 ou supérieur est un élément du dossier de demande d'obtention de la carte de résident parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.

Comment s'y préparer ?

Vous pouvez préparer à l'épreuve de compréhension orale et de compréhension écrite avec les outils recensés ci-dessous :

- <http://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/langue-francaise/tcf-test-de-connaissance-du-francais>
- <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/accueil-tcf>

Informations administratives

INSCRIPTION	Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement et des pièces à fournir. Les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer, un mail de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.
FRAIS D'INSCRIPTION	Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.
CONVOCATION	Une convocation vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen.
RESULTATS	Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen (hors week-ends et jours fériés). Vous serez averti de la mise à disposition de votre attestation.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION TCF Carte de résident en France

Tous les champs sont à remplir OBLIGATOIREMENT en MAJUSCULE

Mme ☐ Mlle ☐ Mr ☐

NOM : Prénom(s) :

NOM de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Pays : Nationalité :

Langue usuelle (Merci d'indiquer 1 seule langue) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Frais d'inscription / Mode de paiement

Règlement de 150,00 euros **au moment de l'inscription**  **Nous n'acceptons pas les chèques.**

1. Virement bancaire

Numéro de compte bancaire international (IBAN)

FR76 4255 9100 0008 0027 9433 353

Code BIC : CCOPFRPPXXX

Domiciliation bancaire : Crédit Coopératif Nantes

2. En espèces à l'accueil d'Espaces Formation

NB : Une reconnaissance de versement vous sera remise à l'issue du règlement

Pièces à fournir

☐ Photocopie de la pièce d'identité

☐ 1 enveloppe timbrée à votre adresse

Si vous avez un handicap => justificatif médical établissant le degré de handicap et les recommandations du praticien.

Date :

Signature :